

SUD, LE SYNDICAT QUI N'A PAS ATTENDU LES ÉLECTIONS POUR S'ADRESSER À VOUS.

POUR NOS REPRÉSENTANT-ES AU COMITÉ D'ENTREPRISE ET DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL, LE 2 DÉCEMBRE 2014, VOTEZ SUD !

Le 2 décembre se déroulera le 1^{er} tour des élections professionnelles vous permettant de d'élire vos représentants siégeant en Délégation Unique du Personnel (Comité d'Entreprise et Délégué-es du Personnel) pour les sites de Roubaix, Marcq en Baroeul et, pour la première fois, pour le site de St Cyr sur Loire.

Cette élection sera très importante et permettra, notamment, aux salarié-es du site d'Indre et Loire ouvert il y a 4 ans, mais privés de toute représentation du personnel jusqu'ici, de faire entendre leur voix.

Votez SUD, c'est la garantie d'un Syndicalisme de défense intransigeante des intérêts des salarié-e-s au quotidien et de lutte portant un projet de *transformation sociale* pour, et avec, les salarié-e-s.

La présence de **SUD** et l'activité de ses élu-es au service exclusif de l'intérêt des salarié-es lui valent aujourd'hui la confiance de salariés de plus en plus nombreux, dans tout le secteur de la Relation Client au Téléphone dans des entreprises telles que Teleperformance, Laser Contact, CCA International, Armatis, Arvato, Centrapel, Stream, B2S ...

Fort de cette expérience, nous avons pu vraiment mettre œuvre une politique efficace faite de **Transparence, de Proximité et de Défense de tous les salariés**, nous souhaitons vous en faire bénéficier chez **COM PLUS**.

Nos élu(e)s du Personnel SUD

- Porteront vos réclamations individuelles et collectives à la direction et défendront les droits de tous les salariés (CDI, CDD ou Intérimaires),
- Vous apporteront leur expertise sur des contestations de sanctions disciplinaires ou sur la connaissances du droit du personnel (salaires, primes, litiges sur le contrat de travail etc...), avec montage de dossiers juridiques à l'appui si nécessaire.
- Vous informeront de toutes décisions économiques de l'entreprise concernant notamment l'emploi et vos conditions de vie au travail.
- S'assureront que la totalité du budget des Activités Sociales et Culturelles reviendra bien aux salariés, et dans la plus grande transparence, sous forme de prestations et chèques cadeaux. Pour ce faire, des comptes rendus écrits réguliers des réunions avec l'employeur seront réalisés par l'équipe **SUD**.
- Vous aideront à lancer des actions, notamment à l'occasion des négociations salariales annuelles obligatoires.

Aux élections professionnelles d'octobre 2010, **SUD** a terminé 2^{ème} organisation syndicale sur le site unique de Roubaix. Nous avons été à vos côtés au quotidien pour vous défendre, pour vous informer sur le secteur d'activité des centres d'appels sous-traitants et pour vous consulter aussi, notamment via un questionnaire sur la Santé au travail en 2013 dont les résultats ont été publiés cet été.

Notre seul juge c'est vous. Et ce sera encore vous demain et tout au long d'une mandature dont la durée a été fixée à 4 ans, conformément à la loi du 20 août 2008

POUR NOS DROITS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous revendiquons :

- L'arrêt des pressions incessantes et des notes de service comportant des clauses abusives.
- Des plannings respectant la vie privée, avec délai de prévenance d' 1 mois,
- Un règlement intérieur ne portant pas atteinte à nos libertés individuelles et à notre droit d'expression tel que défini par les lois Auroux de 1982.

POUR NOS EMPLOIS ET NOS SALAIRES

Nous revendiquons :

- La transformation des CDD et intérimaires en CDI à leur demande,
- L'intégration des primes dans une grille de classification et arrêt de l'individualisation des salaires,
- Un avancement à l'ancienneté quelle que soit la fonction,
- L'égalité salariale totale entre les hommes et les femmes,
- La reconnaissance des compétences et des missions avec passage à la fonction réellement occupée.
- La mise en place de tickets restaurant
- Un véritable 13^{ème} mois pour toutes et tous, c'est-à-dire sans aucune condition d'ancienneté ou de présentéisme..

DES ÉLU-ES AU SERVICE EXCLUSIF DES SALARIÉ-ES

Nous nous engageons à prendre nos heures de délégation uniquement pour travailler dans l'intérêt des salariés et non pour notre convenance personnelle, comme certains ont trop souvent l'habitude de le faire dans ce genre d'entreprises !

De même nous nous engageons : à venir à l'ensemble des réunions vous représenter, à vous informer, à faire respecter la réglementation et à saisir l'Inspection du travail si besoin est ; à être vigilant sur les libertés individuelles, sur les atteintes au droit des personnes et aux discriminations en allant jusqu'au droit d'alerte ; à utiliser le droit de retrait dans chaque situation où la santé des salarié-s risquerait d'être mise en danger...

Si vous voulez des élu-es qui ne soient pas là pour vous répéter le discours de la Direction, Votez SUD !

Si vous souhaitez avoir des élu-es au plus près de vos préoccupations, compétent-es localement pour la défense de vos droits et qui interpellent la Direction chaque fois que la situation du personnel l'exigera, et nous savons que les occasions ne manqueront pas, aussi bien pour des cas individuels que collectifs, Votez SUD !

Rappel utile avant de voter : Selon les critères de la loi du 20 août 2008, seuls les syndicats ayant obtenu 10% des voix des votants au 1^{er} tour de l'élection seront considérés comme représentatifs et auront le pouvoir de négocier, de signer des accords d'entreprise, et, de participer aux Négociations Annuelles Obligatoires.

IL N'Y A QUE LES COMBATS QUE L'ON NE MENE PAS QUI SONT DÉJÀ PERDUS !!!

**Pour exercer un réel contre-pouvoir face à la Direction,
dès le 2 décembre 2014, Votons pour la liste SUD !**